



Monsieur Claude SCHWEBEL
Président de l'association
Vols Passion
24, rue de la Méchelle
90000 BELFORT
Tél : 06 62 55 39 18

Madame France CHALOT
5 Rue Leclerc
90400 DANJOUTIN
Tél : 06 02 36 10 96

Belfort le 15 Avril 2019

Madame,

Suite à la nouvelle réglementation européenne (UE) 2018 /395 concernant les vols en Montgolfières, nous sommes dans l'obligation de déclarer nos plateformes de décollages pour des vols commerciaux.

Par la présente je me permets de vous demander l'autorisation d'utiliser les parcelles cadastrées ZA97 et ZA120 sur la commune de Bavillers dont vous en êtes propriétaire comme plateforme de décollage pour mon association « Vols Passion » en sachant que je pourrais inviter d'autres Montgolfières pour y décoller.

Je joins à ce document 2 copies, cadastre et carte détaillés des ZA.

Merci de remplir et de signer l'autorisation ci-dessous :

Madame CHALOT, autorise l'association « Vols Passion » à utiliser les terrains correspondant cadastrés ZA97 et ZA120 comme terrains de décollage pour sa Montgolfière « Spider Balloon », des ballons amis peuvent également y décoller.

Signature des deux parties précédées de la mention : Bon pour accord

Madame France CHALOT,

Le président de l'association « Vols Passion »,

Bon pour accord
France Chalot

Bon pour Accord
Claude Schwebel

Fait à Danjoutin le 15/04/19 en 2 exemplaires